

11^{ème} session ordinaire du Comité Intergouvernemental Convention 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

Rapport sur la participation de l'ACPN
Mike van Graan (Président)
Dounia Benslimane (Vice-présidente)
Josh Nyapimbi & Aadel Essaadani (Membres)

Ce rapport rend compte de notre participation à la 11^{ème} session du CIG qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris, du 12 au 15 décembre 2017 ; et abordera en particulier le rôle de la société civile dans le processus de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la Convention 2005, les rapports quadriennaux ainsi que le rapport sur le Fond International sur la Diversité Culturelle.

Le Forum des OSC

Liens utiles : rapports de la SC présentés à l'IGC11 en français

Depuis juin 2017, et pour la première fois, les organisations de la société civile (OSC), jusque-là observatrices au sein des organes directeurs de la Convention, ont été invitées à rédiger et présenter leurs rapports sur la Convention, en assemblée plénière, devant les Etats Parties.

ACPN était représenté dans un groupe éditorial de 14 personnes qui a essayé de produire un rapport Global de la société civile sur l'implémentation de la Convention 2005.

Durant ce processus, il est apparu clairement que la majorité des régions du Sud telles que l'Amérique Latine, les pays Arabes et ceux de la zone du Pacifique et des Caraïbes, seraient absents du rapport, qui était rédigé principalement par des représentants d'organisations basées en Europe de l'Ouest (10 sur les 14 du comité éditorial, avec 2 organisations asiatiques, 1 du Canada et le président de l'ACPN représentant l'Afrique). Plutôt que de voir ses perspectives médiatisées ou édulcorées au sein du groupe éditorial, l'ACPN s'est retiré du processus et a préparé son propre rapport. Les représentants asiatiques ont ensuite fait de même. Finalement, quatre rapports de la société civile ont été présentés au CIG, l'un rédigé principalement par des collègues d'Europe occidentale, le rapport de l'ACPN, un rapport décrivant une perspective asiatique et un rapport d'un représentant les médias de service public en Europe.

La réaction du CIG a été positive puisqu'il a entendu directement des représentantes d'Afrique et d'Asie (respectivement Dounia Benslimane et Anupama Sekhar) à propos des défis et opportunités d'implémentation de la Convention dans leurs régions respectives.

Il y avait des différences évidentes dans les priorités, les points de vue et les questions concernant la représentativité et la gouvernance entre les représentants du Nord et de certains représentants des pays du Sud, notamment :

- La nécessité d'une plus grande représentativité géographique dans le Forum de la Société Civile avec des efforts supplémentaires à faire pour inclure des délégués de l'extérieur de l'Europe étant donné qu'il était beaucoup plus coûteux pour ces délégués de se rendre à Paris pour des réunions
- La question du marché étant une priorité pour les pays du Nord alors que pour les délégués du Sud, les défis sont plus «basiques», par ex. démocratie, éducation, arts et éducation populaire, liberté d'expression, formation, accès au capital, mobilité des artistes, etc. La fracture numérique entre le Nord et le Sud est un autre exemple. Les pays du Nord étant préoccupés par les droits d'auteur, les monopoles, etc. tandis que, pour les délégués du Sud, la technologie numérique est importante comme outil d'éducation populaire, d'alphabétisation, de communication, etc.
- La question de la gouvernance était également cruciale, avec des délégués des pays du Nord privilégiant un modèle moins transparent et biaisé en faveur d'un leadership de ces pays (membres du secrétariat des OSC par exemple) et un code de conduite pour "gérer" la communication interne. Les délégués du Sud ont plaidé pour l'inclusion et la représentativité avant que les modèles de gouvernance ne soient imposés et décidés.
- Les délégués du Nord ont préféré un forum des OSC particulièrement centré sur la Convention, tandis que les représentants de l'ACPN ont plaidé pour un forum des OSC qui – à la lumière de la polarisation internationale autour des questions de race, de nationalité et de culture – aborderait la question de la diversité culturelle en général et la Convention comme une composante de cette question, c'est-à-dire interroger la pertinence de la Convention de 2005 dans notre monde contemporain et polarisé

- Une plus grande clarté est également nécessaire pour l'adhésion au forum des OSC (c'est-à-dire les associations à but lucratif versus sans but lucratif, les organisations de service, les individus, les syndicats, etc.) puisque que les pays du Nord disposent d'un espace d'expression politique plus favorable aux ONG que celui existant dans de nombreux pays du Sud.

Les rapports quadriennaux

Lien utile : Document de travail présenté à l'IGC11 en français

Cette année, seuls 6 rapports sur les 19 attendus en 2017 ont été soumis au Secrétariat, dont celui du Maroc (le 1^{er} après la ratification de la Convention en juin 2013).

La Convention elle-même encourage les Etats Parties à inclure les OSC dans la rédaction de leurs rapports quadriennaux et à les faire participer activement et de manière effective à compléter un formulaire commun. Ce qui n'est pas le cas de tous les Etats Parties. Les OSC ne sont toujours autorisées à présenter officiellement, des rapports parallèles, indépendants, accessibles publiquement et pris en compte par les Etats Parties.

→ Il nous apparaît de plus en plus nécessaire que la société civile devrait disposer d'un mécanisme indépendant pour l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre de la Convention 2005. De notre point de vue, les associations devraient pouvoir soumettre des formulaires parallèles et accessibles aux Etats Parties et au public, qui pourraient équilibrer de manière plus juste le rôle de la SC et lui permettre de formuler de manière directe ses critiques, ses attentes et ses recommandations, comme cela est le cas dans le processus d'Examen Périodique Universel en matière de droits humains (voir [ici](#)).

Le FIDC

Liens utiles : rapport d'évaluation externe du FICD présenté à l'IGC11 en français

Une évaluation du FIDC pour la période 2012-2017 a été réalisée par des experts indépendants. De nombreuses recommandations en sont ressorties et ont été présentées aux Etats Parties qui ont demandé à ce qu'elles soient évaluées par le Secrétariat.

Nous nous sommes interrogés essentiellement sur le rôle des Commissions nationales dans la présélection des projets. Il se trouve en effet, que dans certains pays où le contexte politique est défavorable aux OSC, ces Commissions peuvent représenter un filtre qui exclut des projets portés par certaines associations considérées comme subversives par leurs gouvernements. C'est le cas de l'Egypte par exemple, où les législations sont de plus en plus liberticides et le contrôle des associations en général, et de celle du secteur culturel en particulier, est de plus en plus sévère.

→ Nous croyons qu'il serait judicieux de donner la possibilité aux ONG de soumettre leur projet directement au Secrétariat et/ou de mettre en place un mécanisme de suivi direct qui lui permettrait de « voir » le nombre exact et le type de projets proposés par les OSC.

Next steps

Les OSC de la Région Arabe, d'Amérique Latine et d'Afrique sont très peu représentées dans les travaux des organes directeurs de la Convention. Leur participation à la rédaction des rapports de la SC était également faible, de la même manière que leur présence aux différentes réunions de la SC et avec le bureau de la 11^{ème} session de CIG.

Les rapports périodiques des Etats Parties de ces régions reflètent très peu le dynamisme des associations et leur implication dans la mise en œuvre de la Convention.

Quatre délégués de l'ACPN ont participé aux réunions du Forum des OSC qui se sont tenues en parallèle du 11^{ème} CIG à Paris. Il a finalement été convenu que:

- 1- Un Comité de Pilotage de 14 personnes, composé de 2 représentants par région UNESCO et de deux représentants des ONG internationales, sera mis en place, pour construire un forum de la SC plus inclusif en préparation du prochain CIG prévu en décembre 2018.
- 2- Les deux représentants africains sont Mike van Graan (ACPN) et Daves Guzha (Arterial Network)
- 3- La région Arabe sera représentée par Dounia Benslimane (Racines) en attendant que le Comité intérimaire identifie d'autres représentants de la région
- 4- Un canadien, Bill Skolnik, est le président par intérim de ce Comité
- 5- L'ACPN a plaidé pour que les pays du Sud soient représentés à la fois au niveau du Secrétariat et comme vice président du Comité de Pilotage pour veiller au respect des intérêts de la région.